

LOTISSEMENT DE SARDENT - LOTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 023-212316806-20230403-202319-DE

DELIBERATION N°2023/19 DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE Administratif

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 11
 Nombre de pouvoirs : 0
 Date de convocation : 27/03/2023

Séance du : 03/04/2023 à 19 heures 30

Le CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M AUGUSTYNIAK Jérôme, 1er Adjoint-au-Maire délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M GAILLARD Thierry, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	22 100,27				22 100,27	
TOTAUX	22 100,27				22 100,27	
Résultats de clôture	22 100,27				22 100,27	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	22 100,27				22 100,27	
Résultats définitifs	22 100,27				22 100,27	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations :

La secrétaire de séance, Christelle BAUMET



Pour expédition conforme, l'Adjoint-au-Maire

Pour le Maire
 l'Adjoint délégué
 Jérôme AUGUSTYNIAK

